

PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

Volley-Ball Beach Volley 2009 - 2013



***Commission spécialisée relative au dispositif du sport de haut niveau du 18 juin
2009***

***Délégation permanente Commission Nationale du Sport de Haut Niveau du 30
juin 2009***

Sommaire

1. FICHE D'IDENTITE DE LA FEDERATION	4
2. ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2004 - 2008.....	5
A) FILIERES ET POINT DE SITUATION 2004 – 2009.....	5
1. HISTORIQUE	5
2. SITUATION ACTUELLE	5
3. OBJECTIFS DE LA FILIERE	5
4. COMMENTAIRES SUR LES RETOMBES DE LA FORMATION EN MASCULIN	5
5. COMMENTAIRES SUR LES RETOMBES DE LA FORMATION EN FEMININE	6
B) BILAN DE L'OLYMPIADE	7
1) SENIORS.....	7
2) JUNIORS.....	8
3) CADETS.....	8
C) FORCES ET FAIBLESSES DE LA FRANCE LORS DE LA DERNIERE OLYMPIADE	8
D) SCHEMA GENERAL PENDANT L'OLYMPIADE 2004-2008 (FEMININE)	10
E) SCHEMA GENERAL PENDANT L'OLYMPIADE 2004-2009 (MASCULIN)	11
3. PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE.....	12
A) PROJET DE REECRITURE DU PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE 2009 – 2013.....	12
B) PRINCIPES ET PHASES DU PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE	12
1) PHASE D'ACCES A LA PRATIQUE (8-11 ANS)	12
2) PHASE D'ACCES A LA PRATIQUE COMPETITIVE QUI EST JALONNEE DE 3 ETAPES (11-13 ANS)	12
3) PHASE DE PRATIQUE DE PERFORMANCE	13
4) PHASE HAUT NIVEAU ET PERFORMANCE	13
C) LES STRUCTURES DE FORMATION FAISANT PARTIE DU PES.....	14
D) DEFINITION DES STRUCTURES	14
1) POLES ESPOIRS	14
2) POLES FRANCE.....	15
4. LISTE HAUT NIVEAU (RECAPITULATIF)	18
5. CHOIX DES STRUCTURES ET CAHIER DES CHARGES.....	18
6. P.E.S. BEACH VOLLEY	20
A) PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU BEACH.....	21
B) LE POLE FRANCE DE BEACH VOLLEY (MIXTE)	21
7. RECAPITULATIF	22
8. ANNEXES	23

A) CARTOGRAPHIE DES POLES	23
B) STRUCTURE DU PES MASCULIN	25
C) STRUCTURE DU PES FEMININ.....	26
D) CAHIER DES CHARGES DES PÔLES ESPOIRS VOLLEY BALL INDOOR.....	27
E) CAHIER DES CHARGES POLES FRANCE VOLLEY BALL INDOOR	29
F) IMPLANTATION POLE FRANCE ET ACADEMIES DE BEACH-VOLLEY	30
G) STRUCTURE DU PES DE BEACH-VOLLEY.....	31
H) CAHIER DES CHARGES DU PÔLE FRANCE DE BEACH-VOLLEY	32
I) NORMES ET CRITERES D’EVALUATION DE CAHIER DES CHARGES DES ACADEMIES DE BEACH-VOLLEY	33

1. FICHE D'IDENTITE DE LA FEDERATION

Nom de la Fédération	FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL
Déclaration en préfecture	Date : 24 février 1936 Lieu : Préfecture de Police de Paris <i>Suite à changement de siège nouvelle déclaration</i> Date : 30 novembre 2005 Lieu : Préfecture du Val de Marne
Publication au Journal Officiel	Date : 24 juin 1996
Reconnaissance d'utilité publique	OUI Date : 28 juillet 1993
Agrément du Ministère chargé des Sports	Date : 25 novembre 2004
Délégation du Ministère chargé des Sports	OUI Date :
Affiliation au CNOSF	Date :
Affiliation à la Fédération Internationale	OUI Date : 26 août 1946
Discipline(s) reconnue(s) de haut niveau	VOLLEY-BALL DE SALLE BEACH VOLLEY

2. ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2004 - 2008

A) FILIERES ET POINT DE SITUATION 2004 – 2009

1. Historique

- En 1996, création et validation de la filière de haut niveau par le Ministère de la Santé et des Sports avec les Pôles Espoirs et Pôles France.
- 2007 : création et validation d'un Pôle France Masculin et Féminin au CREPS de Châtenay-Malabry.
- 2008 : entrée en fonction effective du Pôle France de Châtenay-Malabry.

2. Situation actuelle

- **Secteur Masculin : 8 Pôles Espoirs, 2 Pôles France**
- **Secteur Féminin : 9 Pôles Espoirs, 2 Pôles France**

3. Objectifs de la filière

- Mettre en place un parcours permettant à de jeunes potentiels identifiés d'acquérir le niveau international afin de performer au plus haut niveau.
- Alimenter le secteur professionnel.
- Faire en sorte que les conditions de la reconversion par le double projet sportif et scolaire soient intégrées dans le parcours.

4. Commentaires sur les retombées de la formation en masculin

Depuis 2008, les Equipes de France seniors sont constituées à + de 90% de joueurs issues des filières.

En Championnat de France Professionnel Masculin le besoin théorique de joueurs formés en France serait de **98 joueurs** (si la règle des 3 sélectionnables sur le terrain est validée).

- Lors de la 3^{ème} journée de championnat, **64** joueurs français évoluaient sur le terrain en PRO A.
- Les techniciens ont identifié plus de **20** joueurs évoluant en Pro B en capacité d'évoluer en PRO A !
- **10** joueurs français évoluent à l'étranger

On peut considérer que + de 80% de ces joueurs ont été formés dans le cadre des filières d'accès au haut niveau.

- Une promotion de **10** joueurs va sortir des filières fédérales qui sont quasiment assurés d'intégrer une équipe Pro.
- depuis 1994, 14 podiums dont 13 depuis 1998 ont été obtenus :

CURSUS DES JOUEURS INTERNATIONAUX ACTUELS

NOM	CLUBS FORMATEURS	P. ESPOIR	P. FRANCE
BAZIN Yannick	ASNIERES		
CASTARD Ludovic		CHATENAY	CNVB
EXIGA Jean-François			
GEILER Loïc		MONTPELLIER	CNVB
GEILER Baptiste		MONTPELLIER	CNVB
GENDREY Gary		BORDEAUX	CNVB
HARDY DESSOURCES Gérald		BORDEAUX	CNVB
LEPETIT Amaury			

LEROUX Kevin		DINARD	CNVB
MARECHAL Nicolas			
MARION Quentin		CHATENAY	
MISTOKO Junot		BORDEAUX	CNVB
MOREAU Marien		LYON	CNVB
PUJOL Pierre		BORDEAUX	CNVB
QUESQUE Guillaume		CHATENAY	CNVB
RAGONDEET		CANNES	CNVB
ROUZIER Antonin		LYON	CNVB
ROWLANDSON Edouard		LYON	CNVB
SAMICA Guillaume		INSEP (ancien châtenay)	CNVB
SOL Jean-Philippe		MONTPELLIER	CNVB
TAKANIKO Toafa		DINARD	CNVB
TOLAR Jean-Stéphane		BORDEAUX	CNVB
TUA Samuele		BORDEAUX	CNVB
VADELEUX Romain		BORDEAUX	CNVB
VERGOZ Fabien		CHATENAY	CNVB

Remarques : 21 joueurs des Equipes de France actuelles ont suivi le cursus Pôles Espoirs – Pôles France.

5. Commentaires sur les retombées de la formation en féminine

Depuis 2008, l'équipe de France Féminine est constituée à + de 90% de joueuses formées dans les filières.

- **17 joueuses sur 19 du collectif de l'Equipe de France actuel sont passées par les filières.**
- Dans le Championnat de France professionnel féminin, il y a 155 joueuses au total.
- **82 sont françaises soit 52,9%** par rapport au total.
- 73 étrangères soit 47,1%.

Sur les 82 françaises qui sont dans les collectifs de Pro Féminine (liste validée LNV) 61 sortent de la filière fédérale soit 74,3%.

Le besoin de joueuses françaises dans une configuration à 7 joueuses (3 + 4) serait **de 98** ;

- **6 à 8** joueuses vont sortir de l'IFVB à la fin de saison et se verront proposer un contrat Pro.
- **2 à 4** la saison prochaine.

A ce jour, la filière française serait en capacité de pourvoir au renouvellement en PRO F, si ce n'est une certaine frilosité des clubs à prendre le risque d'enrôler de jeunes françaises ! Cette situation est une réelle difficulté à faire franchir le dernier échelon aux joueuses en fin de formation, qui nous permettrait de monter dans la hiérarchie européenne et mondiale.

CURSUS DES JOUEUSES INTERNATIONALES ACTUELLES

LISTE DES 24 France A		
NOM	P France	P espoirs
BAUER		MULHOUSE
BOUSQUET		
CAMARA	INSEP	WATTIGNIES
CROUSILLAT	IFVB	
DEMBELE		CHATENAY
DJILALI		MULHOUSE
FAESCH	INSEP	
FRICK	INSEP	NANCY
KLOSTER	IFVB	BOULOURIS
LARNACK	INSEP	
LIENARD	INSEP	
MACULEWICZ		
MAURICETTE	INSEP	NANCY
ORLE	IFVB	CHATENAY
ORTSCHITT		MULHOUSE
PERON		
POLECHTCHOUK	Naturalisée	
RYBACZEWSKI	INSEP	
SCHLECK	INSEP IFVB	NANCY
SLAVEV	IFVB	
SOULLARD	INSEP	
STEUX	IFVB	
TURIAF	INSEP IFVB	NANCY
VOLLE	INSEP	BOULOURIS
	16/24	12/24

Remarques : 12 joueuses sur 24 sont passées par les Pôles espoirs
16 joueuses sur 24 sont passées par le Pôle France.

B) BILAN DE L'OLYMPIADE

1) Seniors

CE Masculins 2007 → 9^{ème}

CE Féminines 2007 → 8^{ème}

CM Masculins 2006 → 6^{ème}

CM Féminines 2006 → non qualifiées

JO → non qualifié en féminine et masculin

2) Juniors

CE Masculins 2008 → 1^{er}

CE Féminines 2008 → 9^{ème}

CM 2007 → non qualifié en féminine et en masculin

3) Cadets

CE Masculins 2009 → 1^{er}

CE Masculins 2007 → 1^{er}

CE Féminines 2007 → 8^{ème}

CM Masculins 2007 → 3^{ème}

CM Féminines 2007 → non qualifiées

C) FORCES ET FAIBLESSES DE LA FRANCE LORS DE LA DERNIERE OLYMPIADE

2004 - 2008

- Un staff expérimenté et de qualité avec un réel savoir faire.
- Un manque d'expérience des jeunes joueurs.
- Une réelle difficulté à assurer la transition de génération.
- Un nombre de jeunes issus des filières qui n'était pas suffisant pour combler les départs.
- La France dispose alors d'un jeu tactique, intelligent, discipliné. Par contre, elle pêche sur le plan athlétique.
- Un climat politique qui a favorisé une stratégie du coup par coup qui a hypothéqué la qualification olympique.

REMARQUES GENERALES CONCERNANT LA FORMATION :

Un certain nombre d'impératifs communs à tous les sports et au Volley-ball en particulier implique que les structures et les conditions, dans laquelle s'effectue la formation, se modélisent de façon à répondre aux objectifs.

D'autre part, la prise en compte du contexte et de l'environnement spécifiques du Volley-ball français est essentielle dans l'évolution imprimée aux structures et au parcours de formation des joueurs.

Mettre le (la) joueur/se au centre de la problématique de la formation est une notion essentielle.

Les notions de «collectif» et de formation individuelle doivent cohabiter avec des mouvements de balancier allant à l'un ou l'autre des deux pôles.

Les besoins du joueur en formation nécessitent que soient pris en compte ses besoins individuels et spécifiques, tout en sachant que la notion inter individuelle et collective sera à certains moments essentiels dans son parcours de formation.

Doivent être pris en compte les éléments suivants :

- l'âge du début de la mise en formation,
- le regroupement des meilleurs,
- la progressivité de la charge d'entraînement,
- l'immersion dans un contexte de jeu de niveau élevé,
- les maturations différenciées.

On peut considérer qu'un(e) joueur/se est formé(e) vers 23 ans et est en pleine maturité vers 25 ans. Cependant, les âges de maturité sportive peuvent varier d'un individu à un autre.

Cette différence peut être liée à des aspects génétiques, mais également liée à l'environnement et sur ce dernier point, la notion d'expérience de jeu est fondamentale.

D'une manière générale, l'âge du premier contact avec le Volley-ball oscille entre 10 et 14 ans, cependant certains potentiels quelquefois transfuges d'autres sports ou intégrant la pratique de manière plus tardive apparaissent.

Cette pluralité va nous obliger à adapter nos chemins de formation en conséquence.

La formation «active» d'accès à la pratique compétitive va se faire avant 15 ans, l'accession à la pratique de haut niveau se fera après 15 ans.

On peut considérer que la formation d'un joueur de Volley-ball s'étend sur 8 à 10 ans avec un volume horaire de 900 à 100 heures/année soit 9 000 à 10 000 heures sur 10 ans.

Concernant les féminines, cette formation active devrait commencer plus tôt, c'est pour cette raison que nous avons déjà entrepris, ces dernières années, un rajeunissement de l'entrée en formation.

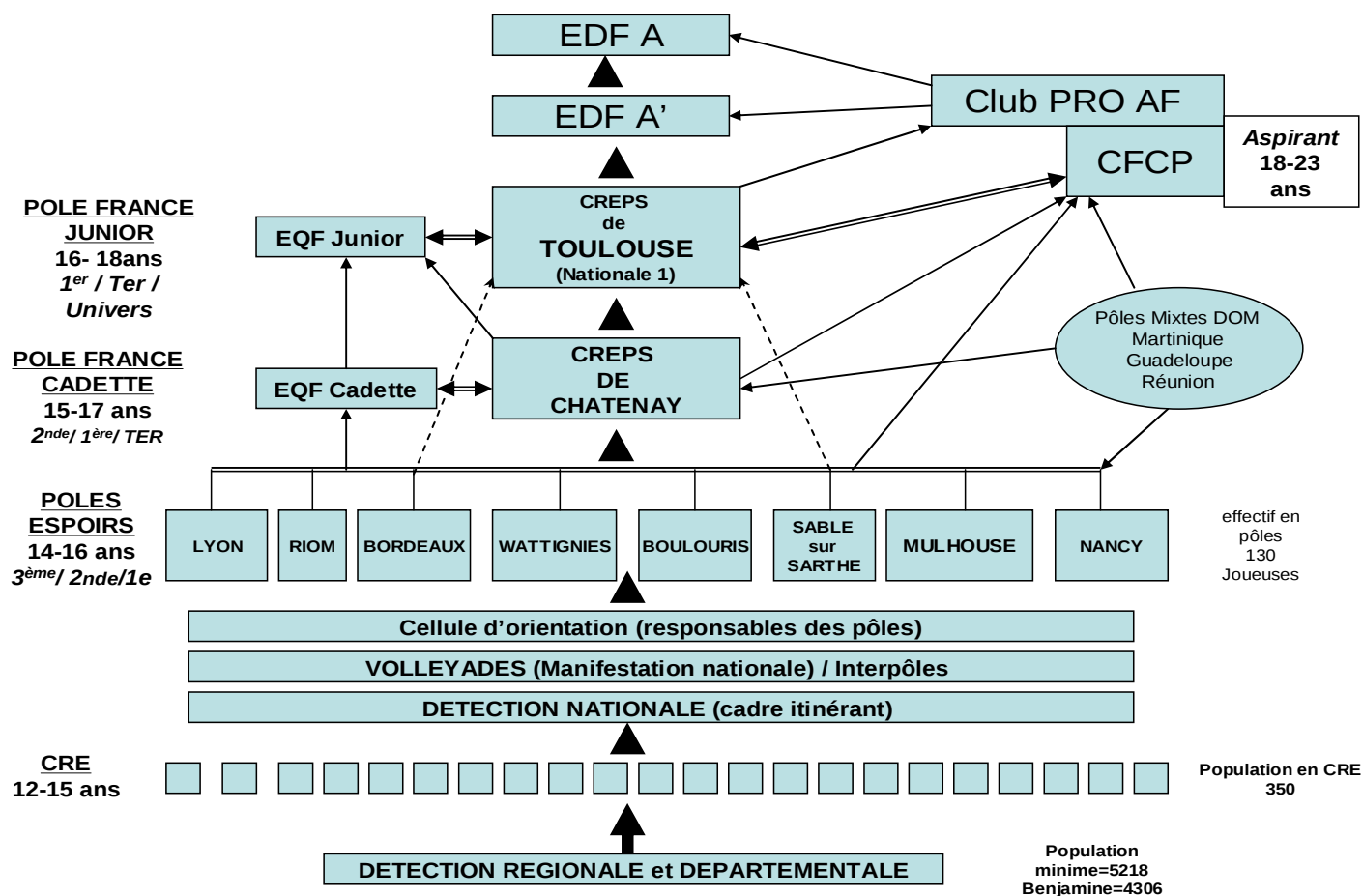
Compte tenu de ce préambule, un certain nombre de principes a guidé l'évolution que nous avons voulu imprimer aux filières d'accès au haut niveau lors de la dernière olympiade :

Nous avons principalement agi sur :

- L'augmentation de la charge d'entraînement.
- La qualité de l'enseignement et de la formation sportive.
- L'augmentation du temps de jeu et d'expérience.

D) SCHEMA GENERAL PENDANT L'OLYMPIADE 2004-2008 (FEMININE)

SCHEMA GENERAL DE LA FILIERE SPORTIVE ET DE HAUT NIVEAU



Concernant le secteur féminin, en dehors de l'action que nous avons menée sur les points qui précèdent, nous avons également agi principalement sur l'évolution de la formation et de la qualité de l'encadrement.

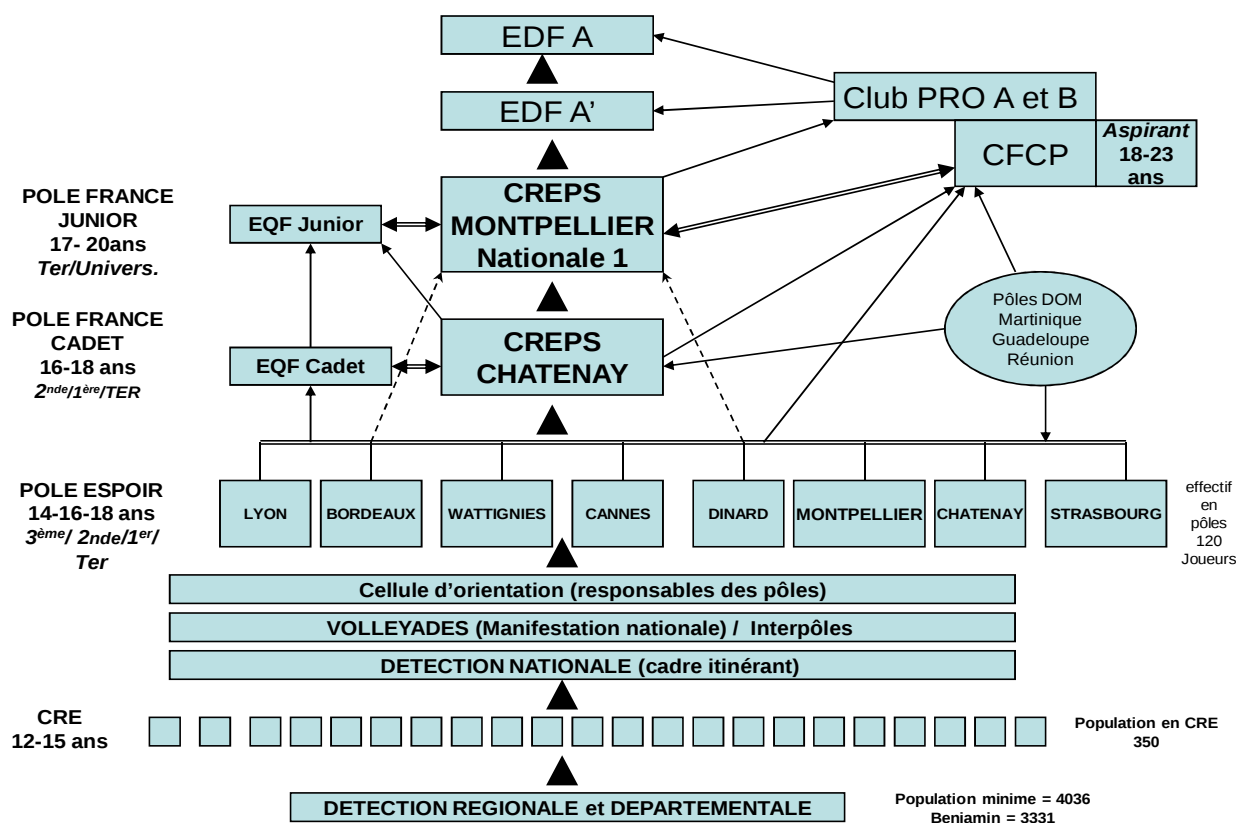
En outre, de manière plus prononcée que dans le secteur masculin, nous avons essayé de mettre les jeunes adolescentes plus tôt en formation.

Cette volonté se heurte souvent à la réticence des parents à laisser leur enfant s'éloigner du foyer familial.

Cette difficulté nous oblige à prendre en compte l'implantation territoriale des structures de formation de joueuses, qui doivent se situer dans une relative proximité.

E) SCHEMA GENERAL PENDANT L'OLYMPIADE 2004-2009 (MASCULIN)

SCHEMA GENERAL DE LA FILIERE SPORTIVE ET DE HAUT NIVEAU



On peut considérer que la filière masculine a eu un rendement intéressant, cette manière de faire est souvent reprise à l'étranger, les résultats que nous avons eu avec les équipes jeunes ne devraient pas tarder à avoir un impact positif sur l'Equipe Senior.

3. PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

A) PROJET DE REECRITURE DU PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE 2009 – 2013

Afin de parfaire le dispositif de formation et s'inscrire dans la notion de «parcours d'excellence sportive», l'idée dominante est de parvenir à une individualisation de la formation adaptée aux problèmes particuliers des potentiels, se fixer comme axe directeur de former des joueurs qui à terme doivent devenir des joueurs seniors de niveau international.

En conséquence, nous avons décidé de travailler sur les points suivants :

- 1) Accélération du processus de maturation des joueurs (ses) en orientant le plus vite possible les potentiels selon leur niveau, en concentrant notre élite dans des structures de qualité avec un encadrement performant et expérimenté.
- 2) Rajeunir quand cela est possible l'âge d'entrée en formation.
- 3) Proposer des possibilités de parcours diversifié et individualisé selon les catégories suivantes : maturation précoce, maturation tardive, grands débutants à potentiel «cadets/tes», grand gabarit.
- 4) L'aménagement du temps scolaire en proposant des cursus scolaires type FOAD :
 - les joueurs sont libérés à 13h tous les jours (*lundi-mardi-jeudi-vendredi*),
 - pas de cours mercredi AM et samedi matin.
- 5) Le facteur de progrès découlant de la proximité et du «mélange» des catégories en jouant plutôt sur les niveaux que sur les catégories d'âge.
- 6) Permettre aux différentes couches sociales, sans restriction financière, d'avoir accès à la pratique de haut niveau et d'éviter une sélection par l'argent et d'offrir des perspectives aux potentiels issus des milieux populaires ou/et défavorisés.
- 7) Utiliser les supports de jeu afin d'augmenter le temps d'expérience des jeunes joueurs (*intégration dans le Championnat de France PRO B et N2 pour les masculins, N1 et N2 (ligue B) pour les féminines*).

B) PRINCIPES ET PHASES DU PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

Le parcours menant à l'excellence sportive est constitué de 4 grandes phases :

1) Phase d'accès à la pratique (8-11 ans)

Lors de cette phase le(la) jeune joueur/se est orienté(e) par des actions de promotion vers des Ecoles de Mini Volley où sont développées des aptitudes motrices.

Les Ecoles de Mini Volley développent les fondamentaux de l'activité.

2) Phase d'accès à la pratique compétitive qui est jalonnée de 3 étapes (11-13 ans)

- Etape d'accès au club.
- Etape de détection à l'échelon départemental et d'orientation vers des structures d'entraînement quand cela est possible (*CLE, Sections sportives, stages*) avec une première identification lors des MINI VOLLEYADES qui est la compétition qui réunit l'ensemble des sélections départementales des moins de 13 ans.

Ces jeunes joueurs (ses) évoluent dans leurs clubs.

-
- Etape d'accès après sélection au Centre Régional d'Entraînement. Pendant cette période les jeunes joueurs (ses) sont listé(e)s à l'échelon national et pour certain(e)s déjà intégré(e)s dans les Pôles Espoirs. Ils sont testé(e)s lors de stages nationaux et terminent cette phase par les VOLLEYADES qui est une compétition réunissant les sélections régionales d'abord dans des tournois de zones et ensuite par une compétition finale pendant 4 jours.

Lors de cette phase sont développées les habitudes d'entraînement

3) Phase de pratique de performance

Nous sommes alors en présence de 3 catégories de joueurs (ses) :

- Joueurs (ses) aptes à la pratique de performance.
Les joueurs (ses) entrant dans cette catégorie sont orientés (es) vers les 3 Pôles France en masculins et les 3 Pôles France en féminins.
Pour les joueurs (ses) à maturité précoce «exceptionnel (le)», ils (elles) sont immédiatement orientés(es) vers le Pôle France de Montpellier en masculin et de Toulouse en féminine (*cela ne concerne que des individus exceptionnels*).
- Les joueurs (ses) qui font déjà montre d'aptitudes, physique, morphologique, technique et psychologique les prédestinant vers le haut niveau et qui ont acquis les aptitudes à «savoir s'entraîner». Ces joueurs (ses) sont orientés(es) vers les Pôle Espoirs.
- Les joueurs (ses) à maturité «tardive» dont la croissance n'est pas encore entrée dans son pic, ou/et qui ont un retard technique, ou/et qui n'ont pas encore une maturité psychologique leur permettant de mener de paire la formation et le cursus scolaire.

Ces Joueurs (ses) sont orientés (es) vers les Pôles Espoirs, après 1 an ou 2 ans, ils sont à nouveau testé(e)s afin d'intégrer la filière Pôle France.

Les meilleurs intègrent le Pôle France de Montpellier, les autres sont orientés vers les Centres de Formation de Clubs Professionnels (CFCP)

Lors de cette phase sont développées les aptitudes à la compétition, ainsi que le développement des qualités physiques (*apprendre à gagner*)

4) Phase Haut niveau et performance

A la suite des renseignements concernant le suivi des joueurs(ses) en Pôles France, en Pôles Espoirs, , une sélection est faite afin d'intégrer le Pôle France de Montpellier ou les joueurs(ses) disputeront un championnat fédéral les opposant à des équipes adultes et professionnelles pour les masculins.

Bien que la culture du résultat et de la «gagne» soit présente tout au long du parcours, c'est dans cette phase que l'accent est mis sur cet aspect de la pratique de haut niveau (*s'entraîner à gagner*)

A la suite de ce cycle qui peut durer de 1 à 3 ans, les joueurs(ses) se voient proposer des contrats Professionnels à leur sortie du Pôle France, ils continuent, pour les meilleurs, leur parcours d'accès au plus haut niveau par l'intégration dans le collectif A' et A.

La prise en compte de ces différents aspects, nous amène à proposer une architecture de formation en identifiant un certain nombre de structures labélisées à l'aide desquelles on va mettre en place un réseau de cohérence qui permettra de répondre à un certain nombre de problématiques individuelles.

C) LES STRUCTURES DE FORMATION FAISANT PARTIE DU PES

Pôle Espoir Minimes, Pôles France Cadets, Pole France Juniors, sont les différentes structures sur lesquelles nous allons nous appuyer afin de jalonner le parcours d'excellence sportive.

A chaque échelon des conditions d'accès contrôlées par la Direction Technique sont mises en place.

D'une manière générale, après une première sélection au niveau régional vers les Centres d'Entraînement Régionaux, une deuxième sélection va s'opérer au niveau Inter régional en orientant les potentiels vers les Pôles Espoirs.

Les Pôles Espoirs vont alimenter les Pôles France cadets, qui eux même alimenteront le Pôle France Juniors.

D'une manière particulière afin de répondre aux problématiques individuelles, l'orientation sera faite selon le niveau des joueurs (ses) afin d'accélérer ou d'adapter leur rythme de maturation et d'acquisition.

D) DEFINITION DES STRUCTURES

1) POLES ESPOIRS

Structures à recrutement inter régional (*il n'y a pas un P.E. par région*) qui fonctionnent dans une région avec le support d'une Ligue.

Elles concernent une catégorie d'âge de **14 à 16 ans pour les masculins et une catégorie d'âge de 13 à 16ans pour les féminines.**

Après des opérations de détection effectuées à l'échelon départemental, les jeunes sont orientés vers les Centres Régionaux d'Entraînement et ensuite pour les meilleurs vers les Pôles Espoirs.

Des compétitions nationales (*les Mini Volleyades pour les jeunes qui ont moins de 13 ans et les Volleyades pour les moins de 15 ans au niveau régional*) viennent compléter le dispositif d'identification des potentiels.

Les structures Pôles Espoirs sont situées en amont des Pôles France et les alimentent.

C'est à la sortie des Pôles Espoirs qu'est constituée la pré sélection de l'Equipe de France Cadets (tes) :

- **Les Pôles Espoirs Masculins** : Montpellier – Cannes – Lyon – Strasbourg –Châtenay –Dinard.
- **Les Pôles Espoirs Féminins** : Bordeaux – Lyon – Mulhouse – Sables/Sarthe – Issoire – Wattignies

⇒ **75 joueurs et 75 joueuses dans les Pôles Espoirs sont inscrits sur la liste « ESPOIR ».**

• Qualité de l'encadrement des Pôles Espoirs

L'encadrement d'un Pôle Espoir est composé d'un Responsable Technique « Conseiller Technique », d'un Entraîneur principal, d'un Entraîneur Adjoint qui peut avoir une qualification en préparation physique et dans le cas où l'Entraîneur ou l'Entraîneur adjoint n'ont pas cette compétence, d'un préparateur physique.

Responsable technique	Conseiller Technique Sportif ou Assistant Technique Régional.
Qualification	Professorat de Sport ou BEES + diplôme d'Entraîneur Fédéral (E.F.2). Formation permanente : Stage des cadres, formation fédérale, formation continue Ministère (INSEP)
Qualification des Adjoints	BEES 1° + diplôme d'Entraîneur Fédéral premier degré (E.F.1). Formation permanente : Stage des cadres, formation fédérale, formation

	continue Ministère (INSEP)
Rémunération des cadres	Ministère de la Santé et des Sports, ligues de volley-ball, FFVB.

• **Critères de sélection pour l'entrée en Pôle Espoirs :**

Tranches d'âge concernées :

- 13/14/15 ans en Féminine.
- 14/15 ans en Masculin.

Avoir participé et avoir été sélectionné lors de stage de Détection Nationale et listés sur les fiches de suivi fédéral des potentiels.

- Faire partie des 30 meilleurs potentiels nationaux de la catégorie d'âge.
- Avoir des aptitudes motrices ou/et des valeurs morpho-statique (*taille*) hors normes (*En féminine, les potentiels ont des valeurs de taille minimale de 1,75m, en masculin de 1,85m. Les grandes débutantes sont examinées à partir + de 1,80m, Masculin + 1,90m*).
- Participer à une journée de sélection.

• **Thèmes de sélection**

a) Subir un Questionnaire psychologiques (*analyse de la psychologue*).

b) Effectuer des Tests physiques

(*Batterie fédérale : hauteur touchée avec élan, hauteur touchée sans élan, vitesse 18m, vitesse navette 3x6 m*),

c) Satisfaire aux Valeurs morpho-statiques (*taille, hauteur un bras, hauteur deux bras, envergure*).

d) Effectuer des Tests techniques

Deux exercices de techniques individuelles sous forme de circuit, suivie d'une séquence de jeu sous forme de tournoi (*montante/descendante*).

e) Analyse du dossier scolaire (*note 1^{er} et 2^{ème} trimestre, classe demandée, commentaires liés au comportement,...*).

f) Analyse du dossier médical

A l'issue des tests et de la communication des différentes données, une commission de sélection constituée du responsable du Pôle, d'un représentant de la DTN, du Proviseur de l'Etablissement scolaire support, du Directeur du CREPS ou de son représentant quand le Pôle est hébergé dans un CREPS, statue sur l'entrée du potentiel en Pôle Espoirs.

2) POLES FRANCE

Structures à recrutement national avec label Pôle France, dans lesquelles l'ensemble des potentiels prioritaires est rassemblé.

Ces structures ont deux niveaux d'âge, elles sont destinées à alimenter les Equipes de France, les Clubs Professionnels, les Pôles France Cadets, le Pôle France Juniors.

• **Les Pôles France « catégorie Cadets »** (**labellisés Pôle France JEUNE**)

Ces structures concernent une tranche d'âge de **15 à 17 ans**

Les Pôles France Masculins de CHATENAY, BORDEAUX, WATTIGNIES abritent les sélectionnables des 2 collectifs (*cadets 1 et Cadets 2*) des Equipes de France.

Les Pôles France Féminins de CHATENAY, NANCY, BOULOURIS, abritent les sélectionnables des 2 collectifs (*cadets 1 et Cadets 2*) des Equipes de France.

Les Pôles France cadets assurent la quasi représentativité des équipes nationales de jeunes aux Championnats d' Europe et du Monde cadets. Ils préparent également les meilleurs d'entre eux à la carrière de joueur senior international.

Les 36 joueurs et 36 joueuses qui sont dans les Pôles France cadets sont inscrits sur HAUT NIVEAU JEUNE

• **Qualité de l'encadrement Pôle France « catégorie cadets » (label Pôle France Jeune)**

L'encadrement d'un Pôle France cadet/te, est composé d'un Responsable Technique « Entraîneur National », d'un Entraîneur principal, d'un Entraîneur Adjoint qui peut avoir une qualification en préparation physique et dans le cas où l'Entraîneur ou l'Entraîneur adjoint n'ont pas cette compétence, d'un préparateur physique.

Responsable technique	Entraîneur National.
Qualification	Professorat de Sport ou BEES 2 + diplôme d'entraîneur fédéral second degré (E.F.2).
Qualification des Adjoints	BEES 2° + diplôme d'entraîneur fédéral second degré (E.F.2).

• **Critères de sélection pour l'entrée en Pôle France « catégorie Cadets » (label Pôle France Jeune) :**

Tranches d'âge concernées :

- 15/17 ans en Féminine.
- 15/17 ans en Masculin.

Satisfaire à des tests de sélection (suivi en Pôle, Tournois Inter Pôles espoirs)

Etre sélectionné par une commission composée du Directeur Technique National, de l'Entraîneur National de la catégorie, de l'Entraîneur National sénior, des Entraîneurs des Pôles France cadet et Junior.

A la suite de cette commission être classé dans les 15 meilleurs profils nationaux de la catégorie d'âge.

• **Les Pôles France « catégorie Juniors » (labellisés Pôle France)**

Ces structures concernent une tranche d'âge de **17 à 20 ans**

a) Le Pôle France de Montpellier masculin abrite les sélectionnables en Equipe de France Juniors ainsi que les potentiels juniors.

b) Le Pôle France de Toulouse féminin abrite les sélectionnables en Equipe de France Juniors ainsi que les potentiels juniors.

Nous souhaitons regrouper nos meilleurs éléments comme c'est le cas au CNVB en garçons et porter la capacité du Pôle de Toulouse à 24 joueuses Juniors et meilleures cadettes.

Sur le plan des structures :

Nous devons avoir un minimum de disponibilité de 3 terrains en proximité (actuellement 1 terrain)

Pour le Pôle France Féminin de Toulouse, nous demandons que le projet d'aménagement de la Halle qui prévoyait, une espace contigüe Beach/indoor avec 2 terrains indoor et 2 terrains Beach soit uniquement dédié à l'indoor avec 3 terrains possibles et un sol plancher/taflex (Gerflor). (cf. PES Beach Volley).

• **Qualité de l'encadrement**

L'encadrement d'un Pôle France Junior est composé d'un Responsable technique Entraîneur National, de 3 Entraîneurs, d'un préparateur physique.

Encadrement Pôle France Masculin Montpellier (CNVB)

Responsable Technique, Entraîneur National : *Eric DANIEL - BE2*

Entraîneur national : *Marc FRANCASTEL - Professeur de Sports BE 2*

Entraîneur National : *Jocelyn TRILLON - Professeur de Sports BE 2*

Entraîneur National : *Philippe SALVAN - Professeur de Sports BE 2*

Préparateur Physique : *Dominique VASEUX - (Master en Préparation Physique)*

Encadrement du Pôle France Féminin Toulouse (IFVB)

Responsable Technique, Entraîneur National : *Jacques BERAUD - BE2*

Entraîneur national : *Gaël LEDRAOULEC - Professeur de Sports BE 2*

Entraîneur National : *David MARTIN - Professeur de Sports BE 2*

Entraîneur National : *Olivier LARDIER - BE 2*

Préparateur Physique : *Stanislas COQUARD - (Master en Préparation Physique)*

**• Critères de sélection pour l'entrée en Pôle France « catégorie Juniors » (label Pôle France) :
Tranches d'âge concernées :**

- 17/20 ans en Féminine
- 17/20 ans en Masculin

Satisfaire à des tests de sélection (suivi en Pôle, Tournois Inter Pôles France cadet-tes.

Être évalué lors des compétitions de référence « internationale » de la catégorie.
(Qualification aux CE cadet-tes, CE, CM)

Etre sélectionné par une commission composée du Directeur Technique National, de l'Entraîneur National de la catégorie, de l'Entraîneur National sénior, des Entraîneurs des Pôles France cadet et Junior.

A la suite de cette commission être classé dans les 5/7/8 meilleurs profils nationaux de la catégorie d'âge.

(Les effectifs du Pôle France junior seront de 24 sur 3 années d'âge en général peuvent être renouvelés au 1/3 tout les ans selon les années).

Les Pôles France juniors assurent la quasi-totalité de la représentativité des équipes nationales de jeunes aux Championnats d'Europe et du Monde juniors.

A la sortie du Pôle France junior, ils font partie du collectif de jours intégrables en ils peuvent intégrer les équipes de France A' et A.

(Les joueurs-ses intègrent directement des équipes seniors professionnelles).

Les 26 joueurs et 26 joueuses qui sont dans les Pôles France « catégorie Juniors » (label Pôle France) sont inscrits sur HAUT NIVEAU JEUNE

4. LISTE HAUT NIVEAU (Récapitulatif)

- **Liste Espoir** : 90 masculins + 72 Féminines en indoor Pôles Espoir + 15 BV + 15 DomTom :

Total Haut niveau Espoir :

192

- **Liste Haut Niveau Jeune** : 62 masculins+ 62 Féminines en Pôle France + 14 BV+12 Dom ou CFCP :

Liste constituées par les joueurs (ses) faisant partie des collectifs Equipe de France Cadets/tes, Juniors.

Total Haut niveau Jeune :

150

- **Liste Haut niveau Senior**

Total : 35 masculins+ 35 Féminines en indoor + 15 BV :

Liste constituées par les joueurs (ses) faisant partie des collectifs Equipe de France seniors A et A'

Total Haut niveau Senior :

85

5. CHOIX DES STRUCTURES ET CAHIER DES CHARGES

Ces structures doivent s'appuyer sur un cahier des charges comportant (*voir suite du document*) :

- un encadrement compétent, expérimenté et suffisant,
- un espace indoor avec au moins 3 terrains,
- un espace Beach (*éventuellement couvert*),
- une salle de musculation,
- un suivi médical performant,
- un aménagement du temps scolaire.

Ces structures adaptées pour les éléments matures doivent être complétées par des structures ou dispositifs prenant en compte la maturation plus ou moins tardive liée à l'évolution de la taille des jeunes, à la motricité et l'apprentissage technique nécessaire au volley.

LES CENTRE DE FORMATION DES CLUBS PROFESSIONNEL POSITIONNEMENT DES CFCP

Les Centres de formation de Clubs Professionnels sont des structures adossées aux clubs professionnel, bénéficiant d'un agrément ministériel (voir CDC).

Ils ont pour objectif prioritaire l'alimentation des Equipes des clubs professionnel de volley ball.

Ils permettent en général « d'élargir » le banc des équipes fanion, le statut des joueurs comme aspirant (premier contrat Pro) leur permet d'évoluer en Ligue Professionnelle et en championnat fédéral.

L'alimentation des CFCP se fait par la filière du club avec des joueurs issus du bassin de pratique dans lequel évolue le club Pro, ainsi que les joueurs non sélectionnés dans le parcours d'Excellence sportive.

Bien que certains joueurs issus des formations fédérales intègrent des centres de formation de clubs temporairement avant d'évoluer dans l'équipe professionnelle,

Le CFCP ne fait pas partie du Parcours d'Excellence sportive.

Il peut pour certains joueurs/ses à la marge, pour de rares exceptions proposer une situation temporaire d'attente avant d'évoluer en Pro.

Pour information, un collectif de Volley ball est constitué de 12 joueurs, les 3 premiers postes vont être occupés par des joueurs de niveau international, très souvent « étrangers » les postes de 3 à 8 vont être occupés par des joueurs formés dans les filières (PES) et de 9 à 12 les postes seront occupés par des joueurs d'origine CFCP.

RELATIONS CFCP et POLES ESPOIRS

Dans les bassins de pratique ou il existe une proximité entre un Pôle espoir, un CFCP, un club Pro, il existe des synergies entre ces structures. Un lien naturel se fait.

Les modalités de coopération, voir de complémentarité reposent sur des convention particulières qui peuvent être passées entre le Club Pro et le Pôle espoir qui peuvent se faire sur la base d'un accompagnement sportif de la part du club Pro (insertion dans le tissu associatif du club) ou d'une aide ponctuelle en matière d'encadrement de la part du club Pro et d'entraînement en commun.

Pour les jeunes joueurs/ses issus du PE, qui n'accèdent pas au Pôle France, le CFCP est un débouché naturel.

Chaque année une liste de joueurs/ses qui n'intégreront pas les Pôle France est dressée par la DTN et communiquée aux Clubs pro afin de permettre à ces jeunes joueurs d'intégrer les CFCP.

Les clubs Pro sont invités lors des tournois inter Pôles afin de superviser des jeunes joueurs.

La FFVB a en projet d'explorer ces pistes de mutualisation entre les structures et de structuration de bassin de pratique.

La DTN voudrait initier en amont du CFCP, la mise en place de sections sportives qui concerneraient les jeunes du bassin d'influence du club Pro et qui pourraient élargir la base du recrutement et constituer le vivier naturel du CFCP.

Elle préconise aussi une mutualisation des moyens concernant les CFCP (un CFCP régional, avec 2 ou 3 clubs Pro support).

Ces relations sont nouvelles, la DTN encourage l'élaboration de convention, sans qu'il y existe pour le moment l'existence de conventions types. Cependant la volonté de la DTN est de développer ce type de partenariat avec la mise en place de conventions à court terme.

C'est le « chantier » que la DTN se propose d'ouvrir au sein de la commission mixte FFVB-LNV.

Une information dans ce sens a été faite lors de l'AG de la LNV qui s'est déroulée le 27 juin à Martigues.

6. P.E.S. BEACH VOLLEY

L'organisation de la formation des potentiels de cette discipline doit prendre en compte le fait que les racines de formation sont communes au Volley-ball indoor (*malgré certaines spécificités*).

A ce jour, les qualités «physiques» ainsi que les types morphologiques sont identiques dans les deux disciplines (6x6, Beach) tant en féminin qu'en masculin.

Une des différences fondamentales du haut niveau réside dans la «vie du beacheur» qui est une vie de nomade et qui se caractérise par une prise en charge personnelle avec une tendance plus accrue du joueur/se à être acteur de son propre projet.

Cependant pour le/la jeune joueur/se en formation, qui n'est pas «nomade», une structure de formation de type Pôle France est nécessaire.

Certains traits de la vie du Beacheur sont plus proches d'une discipline individuelle que collective.

D'autre part, le niveau de développement de la discipline s'appuie encore sur une réalité saisonnière, qui devrait s'étendre à l'ensemble de l'année dans les temps à venir.

A ce constat de situation, s'ajoute le développement structurel qui se fait autour de structures semi-privées comme les Académies qui sont des structures avec un label fédéral et sur lesquelles nous allons nous appuyer à la fois pour le développement de la discipline et pour la formation des joueurs(ses).

Parallèlement à cette disposition, un travail général d'utilisation du Beach va être entrepris dans les structures de formation INDOOR, en se servant des spécificités de la discipline pour améliorer la formation du joueur de Volley-Ball.

Cela permettra de doter d'un bagage technique polyvalent le (la) joueur(se) ayant parcouru(e) un chemin de formation d'excellence sportive.

Il (elle) sera à même en fin de formation de faire des choix selon, l'offre ou/et la motivation.

A ce jour, un Pôle France de Beach Volley est implanté au CREPS Midi-Pyrénées (*Toulouse*) doté d'une installation «type bulle» et de terrains extérieurs.

Il existe actuellement des terrains en extérieur (2) et une « bulle » qui abrite 2 terrains.

Dans ce cadre, le Pôle France Beach actuel est transformé en Pôle FRANCE MIXTE (*Féminine et Masculin*). Dans le projet PES ; le Pôle Espoir est donc supprimé).

Dans le cours de l'olympiade, selon la montée en puissance de l'activité et des structures qui pourraient être concernées (*CREPS de Montpellier, Académie « Elite »*), une demande de labellisation de Pôle France pourrait être faite sur Montpellier, compte tenu de la situation privilégiée du site ainsi que la présence d'une animation de haut niveau importante sur la région.

A) PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU BEACH

2 filières peuvent conduire à l'accès au Haut niveau :

- La filière indoor constituée par les Pôles dans lesquels seront prodigués un enseignement et un entraînement de Beach, complémentaire à la formation du joueur indoor.
- La filière exclusivement Beach qui concerne les pratiquants exclusifs de cette discipline olympique.

Les structures qui sont concernées par cette filière sont les Académies de Beach, labélisées par un cahier des charges fédéral.

Une détection est organisée sur les différents tournois de masse qui se déroulent sur le territoire, des joueurs (ses) sont listés et suivi par la DTN.

Les meilleurs potentiels sont vus dans les C.R.E. BEACH et orientés vers les structures de pratique de Beach Volley, les Académies.

Deux types de structures « Académies » existent, les Académies « simples » et les Académies « Elite ».

Les Centres de Formation de Beach Volley appelés «ACADEMIE DE BEACH VOLLEY» ont pour vocation l'encadrement et la formation d'athlètes à la pratique du Beach Volley, en veillant à leur avenir socio professionnel. De part la particularité de la discipline, les «ACADEMIES DE BEACH VOLLEY» pourront avoir plusieurs dimensions répondant à des critères distincts décrits ci-après:

- Périodicité: annuelle ou saisonnière
- Niveau de formation: International-National ou régional.
- Un projet sportif pour préparer le (la) joueur (se) au Beach Volley de Haut Niveau
- Un projet professionnel, scolaire et universitaire

B) LE POLE FRANCE DE BEACH VOLLEY (MIXTE)

• Conditions d'accès au Pôle France

Des actions (*Tournois qualitatifs*) permettent de sélectionner les joueurs (ses) issus des deux filières (*Académies et Pôle indoor*) pour représenter la France dans les compétitions internationales « jeunes ».

Etre classé individuellement par une commission de sélection composée du DTN, des Entraîneurs nationaux (dans les 10 meilleurs nationaux seniors) permettant à la DTN la constitution de 3 à 4 paires en féminine et en masculin, représentant la France dans les compétitions internationales.

En perspective la création d'un Pôle France à Montpellier (Montpellier Pôle Masculin, Toulouse Pôle féminin)

• Qualité de l'encadrement

L'encadrement d'un Pôle France Beach volley est composé d'un Responsable Technique « Entraîneur National », de 2 Entraîneurs, d'un préparateur physique.

- Responsable Technique, Entraîneur national : Christian PENIGAUD ➔ Professeur de Sport BE 2
- Entraîneur National : Christophe VICTOR ➔ Cadre Fédéral BE 2
- Entraîneur National : Annabelle PRAWERMAN ➔ Professeur de Sports BE 2
- Entraîneur National : David MARTIN ➔ Professeur de Sports BE 2
- Préparateur Physique : Stanislas COQUARD (*Master en Préparation Physique*)

7. RECAPITULATIF

Le PES 2009-2013 transforme 2 Pôles Espoirs masculins en Pôle France Jeune -catégorie cadets (*Bordeaux, Wattignies*) et 2 Pôles Espoirs féminins en Pôle France Jeune- catégorie cadettes (*Boulouris, Nancy*) ce qui fait 4 nouvelles structures pôles identifiés dans le parcours.

La Direction Technique Nationale (DTN) de Volley-ball a souhaité conserver un maillage territorial de Pôle Espoirs, seules structures à même de dispenser une formation sportive et scolaire (*double projet*) indispensable dans la perspective du haut niveau ainsi qu'au regard des catégories d'âge (*particulièrement pour les jeunes filles*).

Le CNVB en masculin et l'IFVB accueille les collectifs juniors c'est-à-dire les juniors 1 et les juniors 2 qui sont en fin de cycle, cette population représente un effectif de 24.

Les 3 Pôles masculins (*demande de labellisation en Pôle France Jeune*) accueillent les collectifs cadets (*cadets 1 et cadets 2*) soit une population de 36 personnes ; Il est bon de rappeler qu'un collectif est composé de 12 joueurs, que les listes «élargies» qui sont présentées au niveau international sont de 18 (*2 collectifs représentent donc 36 joueurs*) et que la demande de l'Entraîneur National pour l'olympiade est de constituer un groupe de 30 joueurs pour l'Equipe de France Senior. Il n'apparaît donc pas excessif de travailler sur une population de 36 en amont en comptant les potentiels qui sont avérés.

En effet, dans le but d'amener au haut niveau et de sélectionner 24 joueurs internationaux répartis dans 3 Pôles, 36 potentiels semblent être un nombre pertinent. Cette organisation est conforme à notre volonté de proposer des niveaux différents de maturation (*idée dominante dans le projet PES présenté*) et d'effectuer une meilleure individualisation du travail ce qui est également une avancée dans le processus ;

Enfin, et pour conclure quant aux chiffres, la demande de quota de sportifs de haut niveau reste constante ce qui n'est pas le cas du nombre de sportifs classés sur liste espoirs qui lui est en nette diminution.

Concernant les Pôles pour lesquels la DTN a souhaité un label France :

- Leurs effectifs sont constitués à 90% de jeunes qui composent le collectif France cadets.
- Le recrutement est national et se fait à l'issue de sélection sur un rapport de (*3700 – 350 – 36-24*). En l'occurrence, ce n'est donc pas un Pôle Espoir qui doit accueillir ces sélections et potentiels mais des structures à vocation nationale.

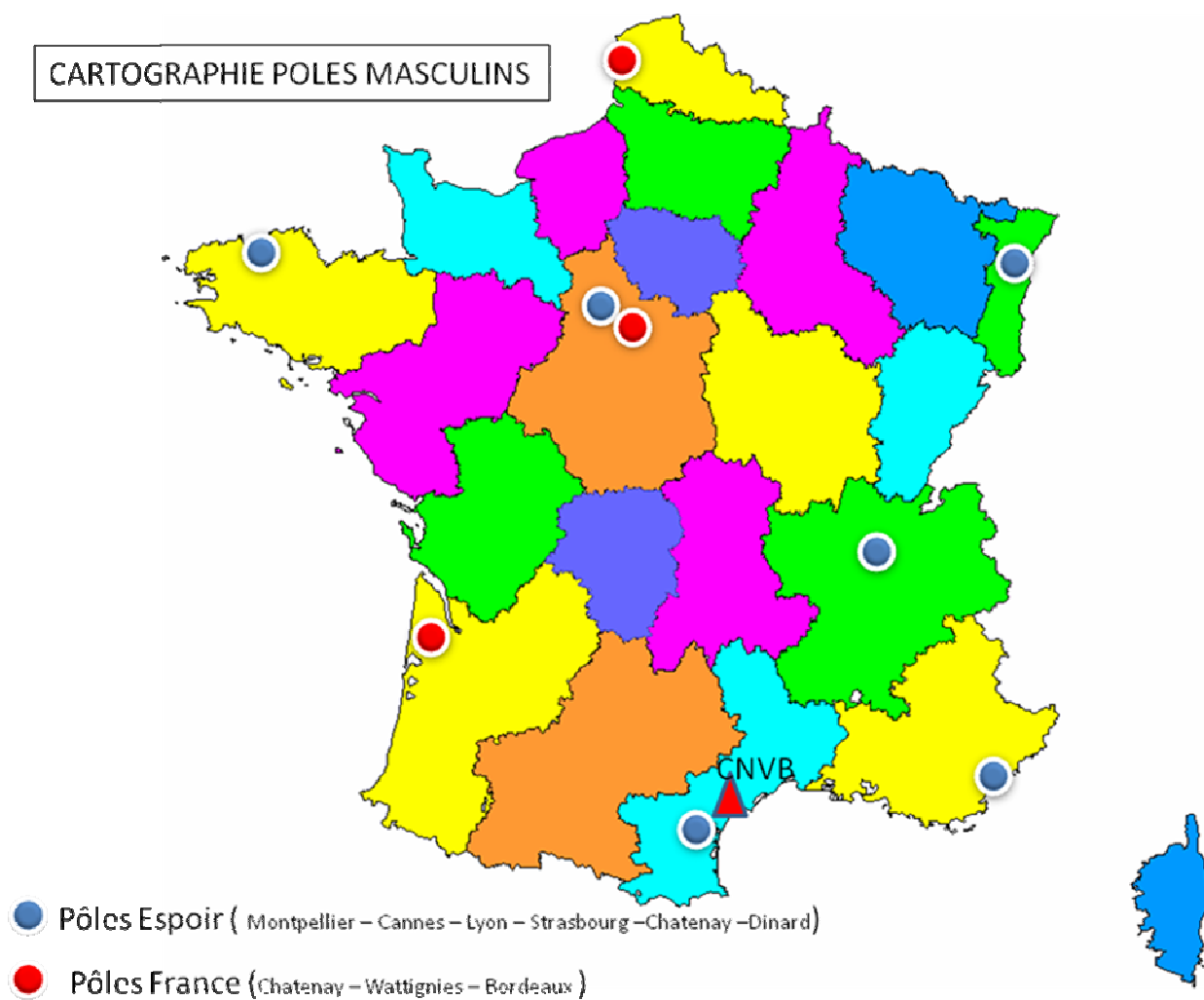
Concernant le Beach Volley, le dispositif doit permettre de favoriser l'accès au haut niveau des jeunes essentiellement intéressés par la discipline, mais également permettre au joueur de Volley Indoor 6X6 d'avoir un certain nombre de savoir faire facilitant le passage de l'une à l'autre des disciplines.

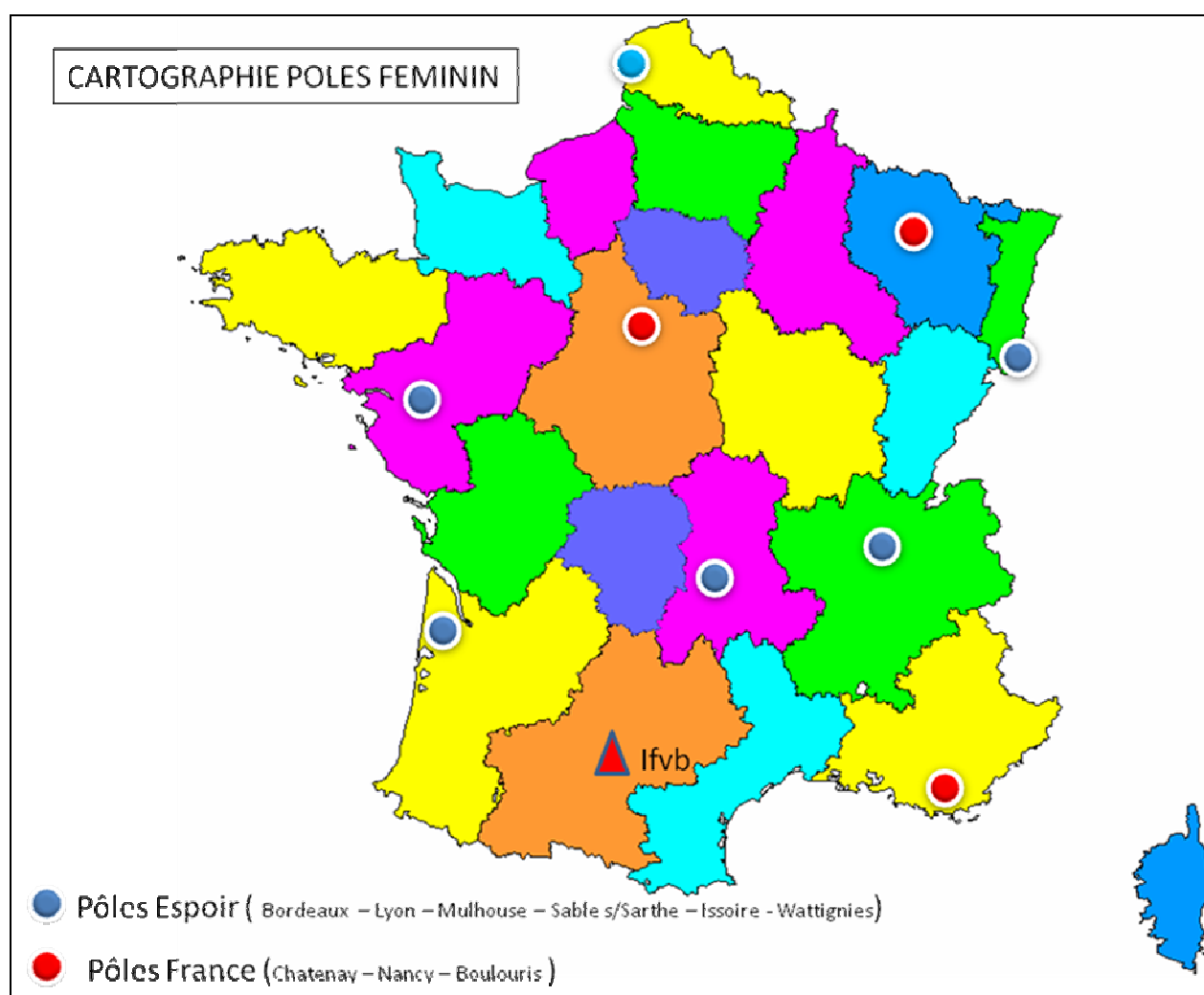
8. ANNEXES



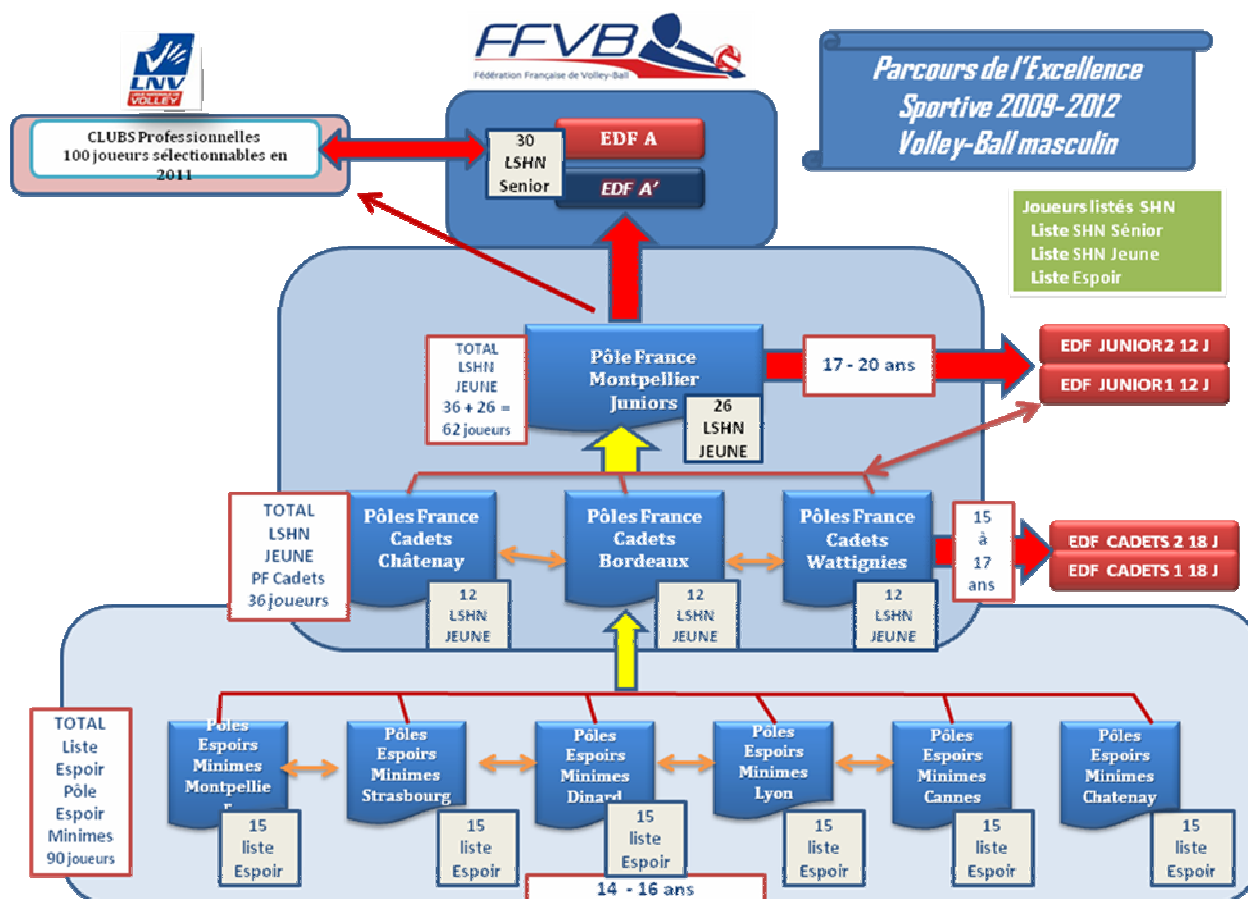
A) CARTOGRAPHIE DES POLES

HEMA N°1 – CARTOGRAPHIE DES PÔLES





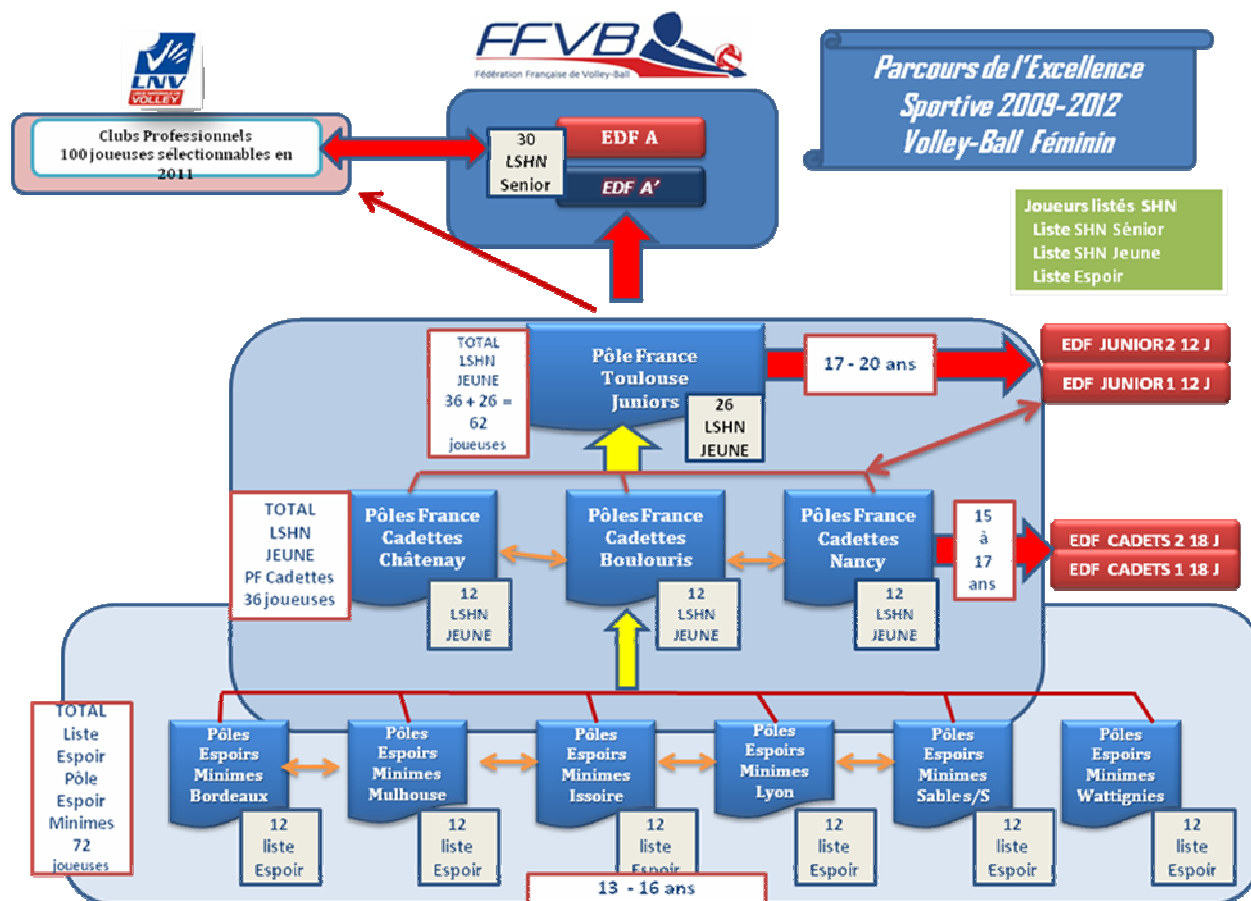
B) STRUCTURE DU PES MASCULIN



Remarques concernant la lecture des labels reconnus par le ministère de la jeunesse et des sports :

- Le pôle France de Montpellier catégorie Juniors est reconnu comme pôle France.
- Les pôles France Cadets sont reconnus comme Pôles France Jeune.
- Les pôles espoirs minimes portent quant à eux le label Pôles Espoirs.

C) STRUCTURE DU PES FEMININ



Remarques concernant la lecture des labels reconnus par le ministère de la jeunesse et des sports :

- Le pôle France de Toulouse catégorie Juniors est reconnu comme pôle France.
- Les pôles France Cadettes sont reconnus comme Pôles France Jeune.
- Les pôles espoirs minimes portent quant à eux le label Pôles Espoirs.

D) CAHIER DES CHARGES DES PÔLES ESPOIRS VOLLEY BALL INDOOR

Ces structures permettent à des jeunes ayant le potentiel d'accéder au haut niveau d'entrer dans le système de formation en suivant des études de qualité. A la sortie, les meilleurs éléments intègrent les Pôles France (*INSEP pour les filles et CNVB de Montpellier pour les garçons*) les autres joueurs peuvent soit terminer leur cycle scolaire, soit quitter le Pôle et intégrer une association sportive affiliée ayant constitué un Centre de Formation agréé.

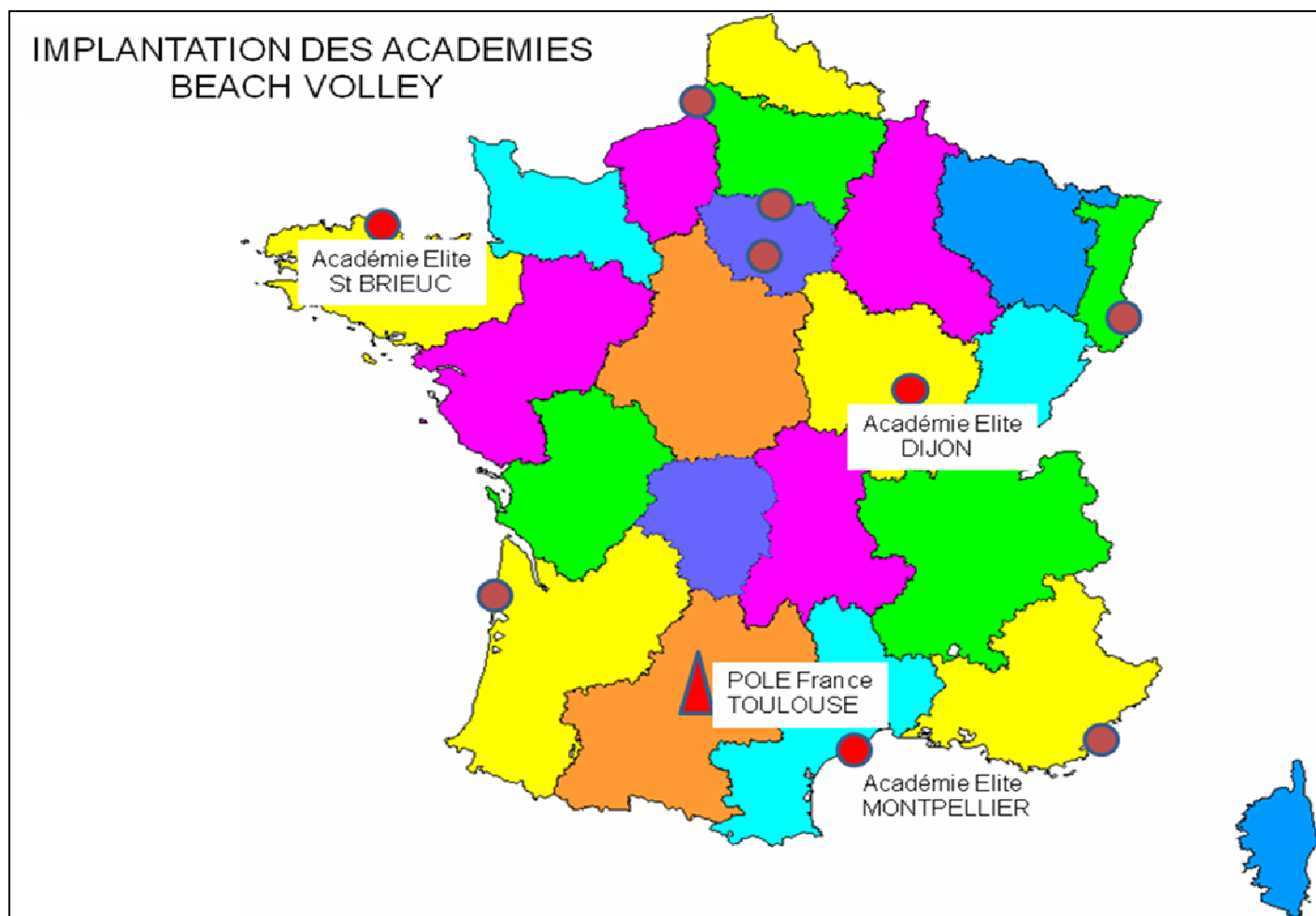
Effectif maximum	16, tous classé(e)s dans les listes Espoirs de la FFVB
Catégorie d'âge	13 - 17 ans avec gestion des cas particuliers.
Responsable de la sélection	La Direction Technique Nationale et le Conseiller Technique responsable
Recrutement géographique	France et DOM TOM
Engagement réciproque de formation	Signature d'une convention famille/FFVB.
Responsable technique	Conseiller Technique Sportif ou Assistant Technique Régional.
Qualification	Professorat de Sport ou BEES + diplôme d'entraîneur fédéral (E.F.2).
Qualification des Adjoints	BEES 1° + diplôme d'entraîneur fédéral premier degré (E.F.1). Il est souhaitable de mettre à la disposition du pôle un arbitre, un scoreur et un statisticien dans l'optique de disputer des compétitions.
Rémunération des cadres	Ministère de la Santé et des Sports, ligues de volley-ball, FFVB.
Aménagements scolaires	Ils doivent permettre un à deux créneaux quotidiens d'entraînement.
Soutien scolaire	Un surveillant répétiteur, présent de manière permanente.
Installations sportives	Gymnase aux normes internationales, salle de musculation permanente.
Financement	Fédération Française de Volley-Ball, Famille du joueur, MJS, DRJS, Collectivités territoriales, clubs, Ligues de volley-ball.
Hébergement et restauration	Chambres à 2 maxi, encadrement extra sportif, lieu de vie commune, Salles d'études. Restauration vérifiée, adaptée et flexible tant dans la composition des repas que dans les créneaux horaires.
Encadrement médical	Médecin et kinésithérapeute. Accès à l'infirmerie de l'établissement.
Suivi médical minimal	Visite et bilan complet deux fois par an en liaison avec les services déconcentrés du Ministère de la Santé et des Sports.
Compétitions	Club ; sélections nationales et compétition des pôles
Répartition des entraînements	10 à 16h par semaine (au minimum), 1 à 2 entraînements par jour
Volume annuel d'entraînement	12h x 30 Semaines = 300 à 480H Plus la participation éventuelle aux regroupements nationaux et déplacements pour des compétitions. Récupération et soutien psychologique, ainsi que massages et sauna une à deux fois par semaine.
Liaison avec la Direction Technique Nationale	Listes et tests à la Direction Technique Nationale du 15 juin précédant la rentrée au 14 juin de l'année suivante. Bilans individuels trimestriels (<i>sportifs et scolaires</i>). Édition d'une plaquette de présentation de la structure et mise en place d'un contact Internet (<i>adresse e-mail obligatoire, site souhaitable</i>). Le responsable de la filière de formation et un Entraîneur National du Pôle France se chargent du suivi des joueurs en formation : ♦ tests adressés à la Direction Technique Nationale tous les trimestres. ♦ évaluation de fin d'année et préparation de l'année suivante : le 15 avril. liste définitive pour l'année suivante au 15 juin,

Valence Beach-Volley	♦ Les responsables des pôles espoirs doivent tout faire pour que le pôle soit doté ou puisse utiliser à proximité du pôle un terrain de Beach-Volley extérieur (<i>sable</i>) (<i>cf : directives techniques nationales</i>). + 1 entraîneur de Beach (<i>instructeur 1</i>). Demander à la DTN un label de pôle 6x6 et beach.
Liaison avec les élus	♦ Listes et bilans à adresser à la Ligue Régionale dans les mêmes conditions qu'à la Direction Technique Nationale

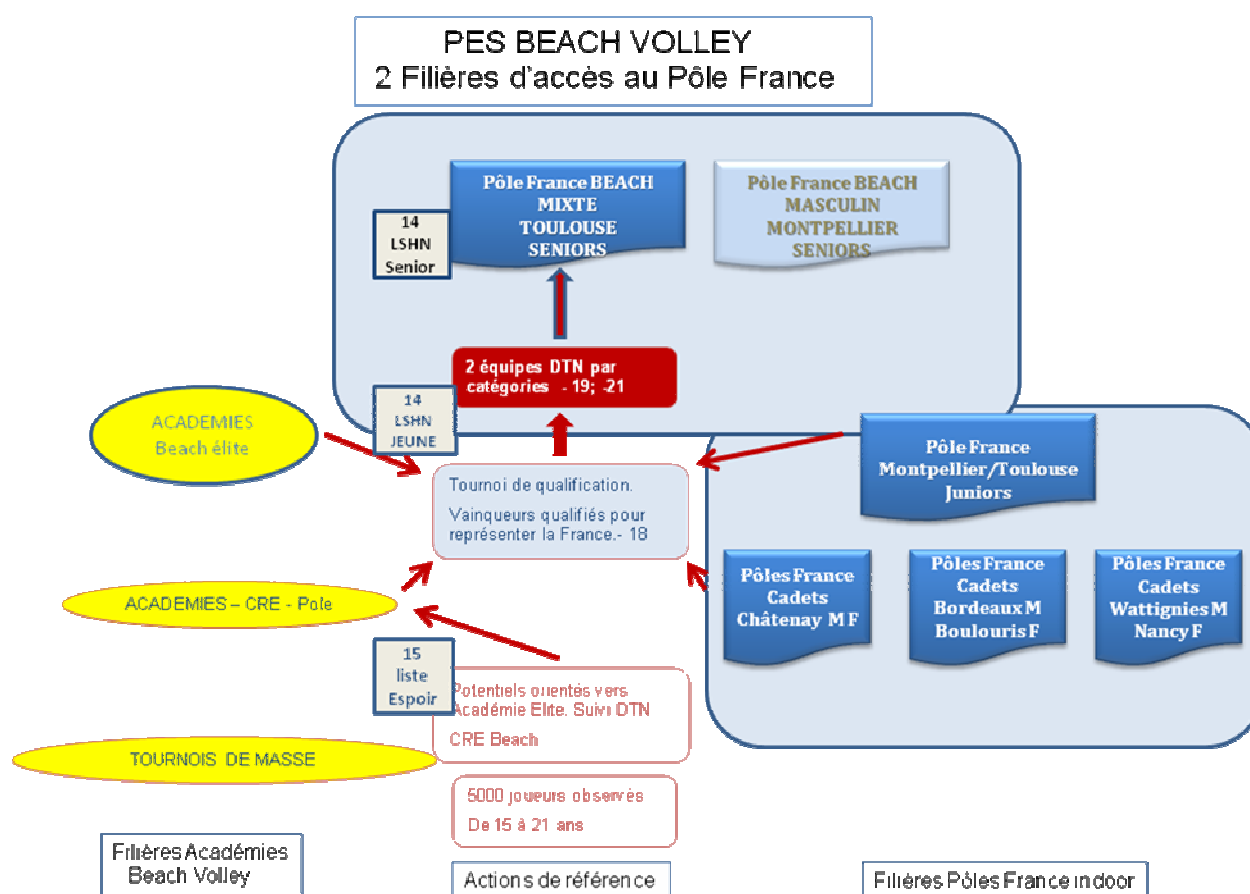
E) CAHIER DES CHARGES POLES FRANCE VOLLEY BALL INDOOR

Les Pôles France assurent la quasi représentativité des équipes nationales de jeunes aux Championnats d'Europe et du Monde. Ils préparent également les meilleurs d'entre eux à la carrière de joueur senior international et/ou professionnel.

Effectif maximum	Pôles France (juniors) 26, tous classé(e)s dans les listes France Jeune de la FFVB Pôles France Jeune (cadets/tes) 15
Catégorie d'âge	Pôles France Jeunes : cadets/tes 15 - 17 ans avec gestion des cas particuliers. Pôles France : juniors/res 17 – 20 ans.
Responsable de la sélection	La Direction Technique Nationale et les Entraîneurs Nationaux.
Recrutement géographique	France Métropolitaine et DOM-TOM.
Engagement réciproque de formation	Signature d'une convention famille/FFVB.
Responsable technique	Entraîneur National.
Qualification	Professorat de Sport ou BEES 2 + diplôme d'Entraîneur Fédéral second degré (E.F.2).
Qualification des Adjoints	BEES 2° + diplôme d'Entraîneur Fédéral second degré (E.F.2). Obligation de mettre à la disposition du pôle un arbitre, un scoreur et un statisticien.
Rémunération des cadres	Ministère de la Santé et des Sports.
Aménagements scolaires	Ils doivent permettre deux créneaux quotidiens d'entraînement.
Soutien scolaire	Un surveillant répétiteur, présent de manière permanente.
Installations sportives	Gymnase aux normes internationales, salle de musculation permanente. Espace Beach Volley.
Financement	Fédération Française de Volley-Ball, Famille du joueur, MJS, DRJS, Collectivités Territoriales, clubs, Ligues de volley-ball.
Hébergement	Chambres à 2 maxi, encadrement extra-sportif, lieu de vie commune, salles d'études. Restauration vérifiée, adaptée et flexible tant dans la composition des repas que dans les créneaux horaires.
Encadrement médical	Médecin et kinésithérapeute. Accès à l'infirmerie de l'établissement.
Suivi médical minimal	Visite et bilan complet trois fois par an en liaison avec les services déconcentrés du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Compétitions	Compétition en championnat national de première ou seconde division fédérale (<i>pas de compétition en club</i>) ; sélections nationales.
Répartition des entraînements	16h par semaine (au minimum).
Volume annuel d'entraînement	16h x 30 Semaines = 480h Plus la participation éventuelle aux regroupements nationaux. Récupération et soutien psychologique, ainsi que massages et sauna une à deux fois par semaine.
Liaison avec la Direction Technique Nationale	Listes et tests à la Direction Technique Nationale, du 15 juin précédant la rentrée au 14 juin de l'année suivante. Bilans individuels trimestriels (<i>sportifs et scolaires</i>). Édition d'une plaquette de présentation de la structure et mise en place d'un contact Internet (<i>adresse e-mail obligatoire, site souhaitable</i>). Le responsable de la filière de formation et un Entraîneur National du Pôle France se chargent du suivi des joueurs en formation : ♦ tests adressés à la Direction Technique Nationale tous les trimestres, ♦ évaluation de fin d'année et préparation de l'année suivante : le 15 avril. liste définitive pour l'année suivante au 15 juin,



G) STRUCTURE DU PES de BEACH-VOLLEY



Remarques :

Seul le PF Mixte de Toulouse a été validé par la commission nationale du sport de haut niveau (juin 2009) dans le cadre du PES 2009-2013.

Une demande de reconnaissance d'un pôle sur Montpellier pourrait éventuellement se faire au cours de l'olympiade.

H) CAHIER DES CHARGES DU PÔLE FRANCE de BEACH-VOLLEY

Appellation usuelle	Pôles France
Effectif maximum	4 par terrains et par entraîneurs national tous classé(e)s sur les listes Jeunes, Senior, ou élites de Haut Niveau.
Catégorie d'âge	20 ans et plus, avec gestion des cas particuliers.
Recrutement	National, Choix DTN
Responsable de la sélection	Direction Technique National
Recrutement géographique	National + DOM TOM
Responsable technique	CTN Beach-volley - Direction Technique Nationale
Qualification	Professorat de Sport ou BEES 2
Qualification des Adjointes	BEES 1 + E.F.1. + Instructeur de Beach
Rémunération des cadres	Ministère de la Santé et des Sports, ligues de volley-ball, Fédération Française de Volley-Ball.
Aménagements scolaires	Oui doit permettre un à deux créneaux quotidiens d'entraînement. Y compris pour les universitaires ou 3 ^{ème} cycles si possibles.
Soutien scolaire	A la demande.
Installations sportives	2 terrains de BV couverts et 2 terrains découverts, salle de musculation permanente.
Financement	Fédération Française de Volley-Ball, Famille du joueur ou joueur, MJS, DRJS, Collectivités territoriales, club, Ligue de volley-ball.
Hébergement	En externat.
Encadrement médical	Médecin et kinésithérapeute, accès à l'infirmerie de l'établissement
Suivi médical en conformité avec les textes de loi	Visite et bilan complet en liaison avec les services déconcentrés et les établissements du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Compétitions	Sélections nationales : championnats d'Europe et du Monde en fonction des catégories d'âge Préparation aux Jeux Olympiques.
Répartition des entraînements	12 h à 16h par semaine minimum, 1 à 2 créneaux quotidiens
Volume annuel d'entraînement	12h à 16 h x 42 Semaines = soit environ 500 h à 672 minimum
Liaison avec la Direction Technique Nationale et suivi technique	Listes et tests à la Direction Technique Nationale du 15 juin précédant la rentrée. Bilans individuels trimestriels (<i>sportifs et scolaires</i>). Édition d'une plaquette de présentation de la structure et mise en place d'un contact Internet (<i>adresse e-mail obligatoire, site souhaitable</i>). Le responsable de la filière de formation et un Entraîneur National du Pôle France se chargent du suivi des joueurs en formation : ♦ tests adressés à la Direction Technique Nationale tous les trimestres, ♦ évaluation de fin d'année et préparation de l'année suivante : le 15 avril. liste définitive pour l'année suivante au 15 juin,

I) NORMES ET CRITERES D'EVALUATION DE CAHIER DES CHARGES DES ACADEMIES DE BEACH-VOLLEY

	ACADEMIE DE BEACH VOLLEY
NORMES ET CRITERES D'EVALUATIONS DU CAHIER DES CHARGES DES ACADEMIES	

NOM DE LA STRUCTURE :

DEMANDE DE LABEL POUR
L'ANNEE :

DESCRIPTIF GENERAL	CRITERES ET NORMES RECOMMANDEES AU DEMANDEUR DU LABEL	
	ACADEMIE ELITE ANNUELLE	ACADEMIE CLASSIQUE
Infrastructure Association affiliée FFVB Directeur de Centre Effectifs Hébergement Restauration Règlement intérieur	obligatoire obligatoire < 6 par cadre normes DDJS normes DDJS obligatoire	obligatoire obligatoire < 8 par cadre normes DDJS normes DDJS obligatoire
Installations sportives Nombre de terrains normés FFVB Nombre de terrains non normés Salle de musculation Salle de réunion Bureau entraîneur Fax Vidéo Ordinateur E-mail	≥ à 4 1 1 1 1 1 1 1 1	≥ à 4 recommandé si annuelle recommandé si annuelle recommandé si annuelle 1 recommandé si annuelle 1 1
Encadrement sportif Nombre d'entraîneurs diplômés / groupe d'entraînement Niveau de formation Nombre de cadres salariés (minimum) Adjoints Préparateur physique Préparateur mental Contrat de travail cadre technique	1 pour 6 joueurs EF1 & BE2 1 1 pour + de 6 joueurs 1 1 oui	1 pour 6 joueurs ER2 & BE1 1 recommandé si annuelle 1 pour + de 6 joueurs recommandé si annuelle oui (si salarié)
Encadrement médical Médecin désigné du centre Dossier médical/athlète Bilan médical périodique Diététicien	1 1 obligatoire 1	1 si annuelle 1
Suivi socio professionnel Seniors Jeunes Projet professionnel Dossier sponsoring	préparation reconversion scolarité obligatoire obligatoire	recommandé si annuelle obligatoire
Suivi projet sportif Participation aux tournois internationaux Participation aux tournois nationaux (Série 1, Challenge) Participation aux tournois régionaux (Série 2, Série 3, Challenge) Planning saisonnier ou annuel Volume maximum quotidien d'entraînements recommandé	sur avis FFVB recommandé recommandé obligatoire 6 h	obligatoire 4 h
Niveau de pratique des adhérents Nombre de joueurs Elite rattachés (participation au Champ. de France ou aux tournois internationaux)	≥ à 4 si Seniors	